

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1903)
Heft: 39

Rubrik: Étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris le 8 septembre 1903.
162, Boulevard Montparnasse.

Monsieur Gustave Jeanneret, président central de la Société des peintres et sculpteurs suisses.

Monsieur le Président et cher collègue,

Le numéro de l'*Art Suisse* donnant le résultat de l'élection du président central dit que la Section de Paris s'est « abstenu ». Je vous envoie avec la présente lettre les bulletins de vote reçus par moi au dernier moment. Ils prouveront que la Section de Paris ne s'est pas abstenu mais que les circonstances, dues surtout à la saison, m'ont empêché de les faire parvenir à temps.

En effet, ce n'est qu'à mon retour ici, le 4 septembre, que j'ai eu en mains le numéro juillet-août de l'*Art Suisse* expliquant le mode de votation et donnant la date du dépouillement (31 août). J'ai donc ignoré, au moment voulu, ce que j'avais à faire.

Cela démontre, une fois de plus, que pour nous, membres d'une section à l'étranger, la votation est à peu près impossible à organiser en été parce que nous sommes dispersés.

Les 4 bulletins ci-inclus représentent la totalité des membres de notre section présents à Paris en août. (Quant à mon bulletin personnel, ajouté après coup, il n'est joint aux autres que pour indiquer quel aurait été mon vote.).

Il est donc probable que dans des conditions de temps plus favorables la Section de Paris aurait pris une part plus large et plus opportune à la votation du 31 août. Il sera utile, je pense, de proposer que la votation pour la présidence centrale n'ait plus lieu en été mais, par exemple, en octobre. Cela n'aurait rien d'impraticable et il est bien plus logique que le moment choisi soit celui où les sections peuvent réellement se réunir.

J'espère beaucoup aussi que les communications du Comité central nous parviendront dorénavant avec plus d'exactitude car, jusqu'à ce jour, elles ont été généralement d'une irrégularité décourageante. A plusieurs reprises la Section de Paris, avertie trop tard, n'a pas pu prendre part à certains votes et à certains concours.

Très heureux que la majorité des voix se soit portée sur votre nom, je vous envoie, à titre de président de la Section de Paris et au nom des membres de la section, mes bien sincères félicitations.

Recevez, Monsieur le Président et cher collègue, l'expression de mes sentiments cordiaux.

ERNEST VAN MUYDEN, président,
Section Paris, Peintres et Sculpt. suisses.

ÉTRANGER

La Société des artistes lithographes français organise, pour l'an prochain, une exposition internationale de lithographie. Cette exposition se tiendra en avril au Petit-Palais.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS ET D'HORTICULTURE A DUSSELDORF 1904.

Dusseldorf forme le projet de mettre en présence, au cœur des provinces les plus prospères de la monarchie prussienne, au milieu d'une population aux sentiments artistiques très cultivés, l'art allemand et l'art des grands centres esthétiques de l'étranger.

Pour cette circonstance, l'admirable esplanade, si heureusement située sur les bords du Rhin, sera affectée à une grande Exposition d'Horticulture et d'Arboriculture. On peut attendre de cette disposition nouvelle, de cette collaboration du grand art et de l'art des jardins, un effet aussi charmant que varié. Nul doute qu'une nombreuse affluence ne s'y porte, si l'on considère que la ville de Dusseldorf est dans une situation exceptionnelle pour entreprendre des expositions avec toutes chances de succès. Entourée d'une riche couronne de cités importantes, pourvue de moyens de locomotion irréprochablement installés, belle par elle-même, avec ses promenades et ses grandes avenues, elle recevra, à coup sûr, plusieurs millions de visiteurs attirés par la nouvelle exposition qu'elle prépare.

Nous prévoyons donc, en 1904, faire une manifestation grandiose et nous sommes convaincus que les principaux artistes de votre pays voudront contribuer à cette fête des Beaux-Arts internationaux. Outre qu'ils y trouveront certainement leur avantage, ils auront ainsi l'occasion de faire mieux connaître, loin de chez eux, les formules artistiques qu'ils défendent et d'ajouter à cette généreuse émulation vers le Beau, qui stimule actuellement tant de centres esthétiques, en Europe.

Le Comité de l'Association artistique internationale de Dusseldorf 1904.

Fr. ROEBER, professeur
président.

PROGRAMMES, CONCOURS, EXPOSITIONS SUISSE

Le monument de l'Union postale. — Le 23 septembre s'est réuni à Berne le jury chargé de juger les projets pour le monument de l'Union postale universelle.

En font partie MM. Ruffy, directeur du bureau international de l'Union postale universelle, à Berne, président ;